

HALL D

APPARTEMENT 4 PIECES
n° D203 au 2^e étage

ENTRÉE	6,61 m ²
SÉJOUR	27,75 m ²
CHAMBRE 1	11,25 m ²
CHAMBRE 2	9,40 m ²
CHAMBRE 3	10,21 m ²
CUISINE	6,71 m ²
CELLIER	1,29 m ²
DGT	4,70 m ²
SDE	2,46 m ²
SDB	6,80 m ²
WC	1,21 m ²

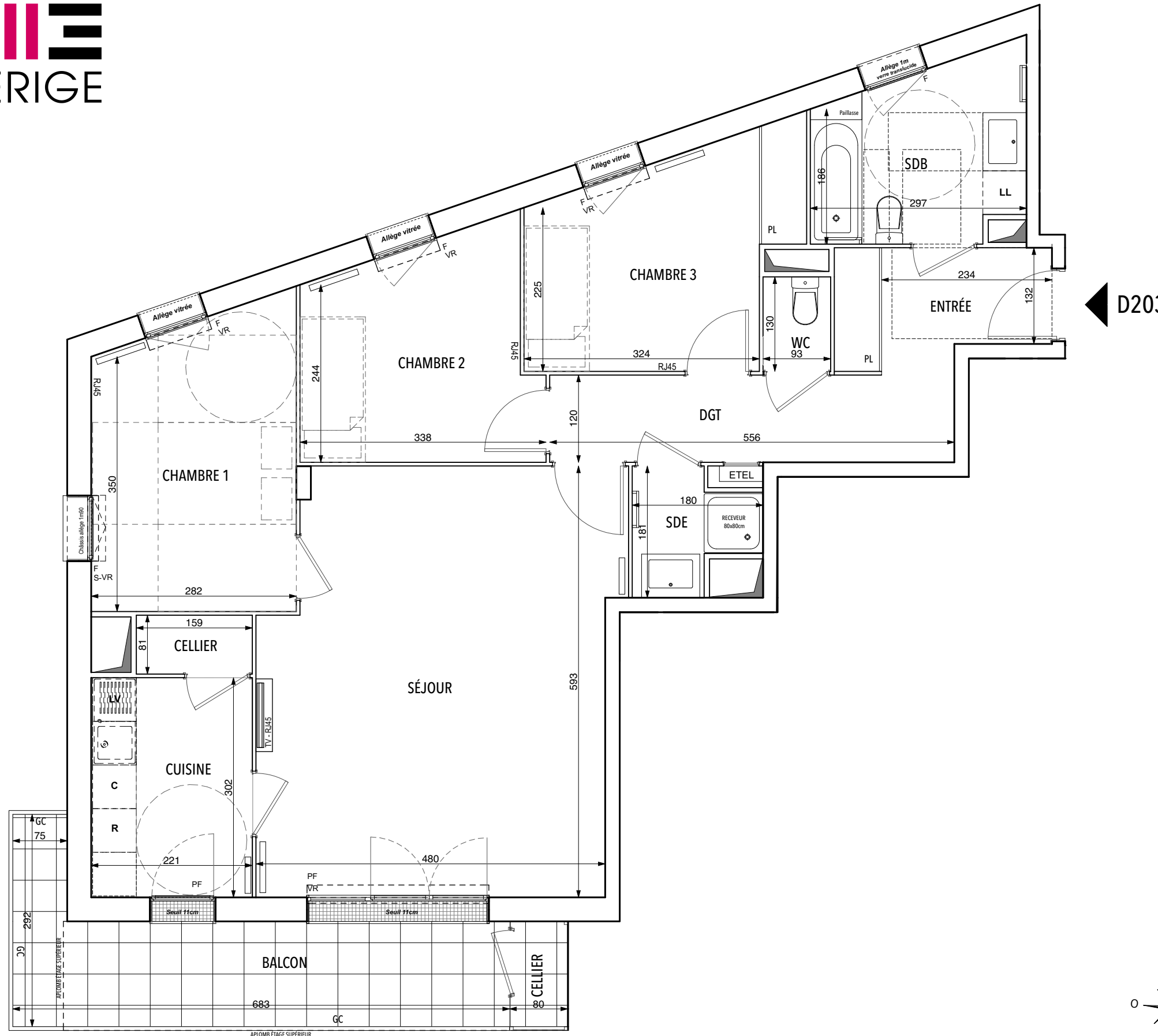
SURFACE TOTALE HABITABLE	88,39 m²
BALCON	10,91 m ²
CELLIER EXT.	1,00 m ²
SURFACE TOTALE PRIVATIVE	100,30 m²

LEGENDE

F : Fenêtre	: Radiateur
PF : Porte Fenêtre	: Sèche serviette
OB : Oscillo-Battant	PL : Placard
S : Soufflet	R : Réfrigérateur
VR : Volet Roulant	LV : Lave Vaisselle
GC : Garde-corps	LL : Lave Linge
ETEL : Tableau électrique	C : Cuisson
: Soffite / Faux-plafond	

Indice : 16 Juin 2017
Echelle : 1/50^{ème}

Brelan d'arch architectes



Nota: Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres des équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.